



Chauvigny le 6 Février 2016,

Monsieur Guillaume PEPY
Président de la SNCF

34 rue Commandant René Mouchotte
75014 PARIS

ALAIN FOUCHÉ

*SENATEUR DE LA
VIENNE*

*CONSEILLER
DEPARTEMENTAL*

Monsieur le Président,

Je souhaite vous faire part de mon inquiétude à la suite de l'attaque qui a eu lieu le week end dernier au Louvre, quant à la mise en œuvre de la loi relative à la prévention et à la lutte contre les incivilités, contre les atteintes à la sécurité publique et contre les actes terroristes dans les transports collectifs de voyageurs paru au JO le 23 Mars 2016 et pour laquelle j'avais dirigé une mission d'information au Sénat.

En effet, vous le savez, la menace terroriste est toujours aussi sérieuse dans les lieux publics et particulièrement dans les gares françaises, ce sont des endroits ouverts et accessibles par de multiples voies, qui concentrent des flux importants de population.

Je constate, pour fréquenter ce moyen de transport plusieurs fois par semaine qu'il y a un relâchement certain dans les gares : on y voit peu de policiers, pas de contrôles de bagages ou de personnes, pas de fouilles, pas de portiques, alors qu'il était prévu d'installer des portiques aléatoires. Les TGV restent à quai quinze ou vingt minutes le long de voies ouvertes et sans contrôle, seul un simple contrôle des billets.

Des éléments de mon rapport ont été repris dans la loi Savary, dont une partie des décrets d'application n'a hélas toujours pas été publiée, sans que l'on en connaisse la raison.

Je suis intervenu en séance publique au Sénat la semaine dernière pour obtenir des réponses du gouvernement. Ainsi, de nombreux collègues présents en commission développement durable, il y a quelques jours, lors de l'audition de Monsieur Patrick Jeantet, Président de la SNCF Réseau ont estimé qu'il y avait peu de résultats.

Cette situation est inadmissible car elle met en péril la sécurité des français, si une nouvelle attaque devait avoir lieu dans les semaines qui viennent, chacun devra prendre ses responsabilités ! Je vous mets en garde solennellement.

Je souhaite m'entretenir avec vous dans les plus brefs délais afin de vous exposer en détail mes préoccupations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Alain FOUCHÉ